



Compte rendu du conseil d'administration de l'AFVAC Jeudi 30 Mars 2017

Présents ou représentants : E. Asimus, T. Azoulay (Ch. Cassagnes), C. Beata, P. Bergeaud, G. Blanchard, D. Blanchot (T. Louge), R. Bleustin (J. Legris), Y. Bongrand, F. Boutoille, S. Bureau, C. Cassagnes, G. Chaudieu, C. Collinot, S. Colomer (C. Darmon Hadjaje), Ph. Coronas, F. Delisle (D. Rosenberg), D. Fontaine,, A. Freyche, H. Gallois-Bride (E. Gomes), M. Giry, K. Gnirs, E. Gomes, I. Goy-Thollot (P. Verwaerde), E. Guaguère, P. Kerveillant, E. Lange, C. Lebis, P. Lecoindre, X. Lévy (G. Chaudieu), J-Ph. Liot, T. Louge, P. Maisonneuve, M. Marion, C. Mege, A. Muller, Cl. Muller-Fleurisson, R. Noir-Burdisso, M-H. Piette, J-F. Quinton, C. Rankowski-Dubreucq, D. Rosenberg, J-F. Rousselot, M. Roze, F. Sanspoux (E. Asimus), M. Simon, I. Testault (J-F. Rousselot), P. Verwaerde.

Absents excusés : C. Dumon, R. Guerre, F. Despériez.

Absents non représentés : L. Fabries (pouvoir à J.F. Rousselot qui en avait déjà un), C. Cadiergues, M. Dubois, R. Lecomte.

Invités : J. Andréjak, A. Igounet, A. Berthier, S. Gest, P. Fanuel (CNOV), D. Avignon (CNOV), S. Kirchner (Vetos du cœur).

Approbation du compte-rendu du CA du 30/10/2016

Pour : 35, Contre : 0, Abstentions : 0

Enquête auprès des élus (Cl. Muller, P. Bergeaud, G. Chaudieu)

Une excellente participation est notée : 50,4% de réponses.

Les motivations importantes sont la formation continue, la confraternité, puis la promotion de sa discipline et la possibilité de se former à proximité.

Les valeurs importantes sont la qualité scientifique, l'esprit associatif, la convivialité l'indépendance.

Il ya eu peu de réponses libres.

Dans les Bureaux et Conseils, l'entente est bonne, les contenus scientifiques sont élaborés avec enthousiasme mais le retour sur investissement est considéré comme limite (taux de participation pas toujours au niveau espéré). Une demande de listes des GE et SR faite par le Président de SR ou GE à Bernadette se traduira par la communication de la liste mise à jour à ce dernier (un courrier sera envoyé dan ce sens aux présidents pour leur donner les indications détaillées).

37% des répondants sont sans fonction particulière.

Les réunions physiques sont majoritaires et restent à coût maîtrisé ; le nombre moyen de réunions est certainement différent selon les GE et SR, et entre GE et SR.

Le remboursement des frais de transport s'établit comme suit : 44% font les déplacements à leurs frais (cela concerne certainement les SR) et 36% se font rembourser (surtout en GE) : il est important d'harmoniser. Les frais d'inscription aux séminaires et soirées sont parfois payés par les membres du CR: la gratuité s'impose.

Concernant le fonctionnement des Bureaux et Conseils, 90% sont satisfaits, 25% ne sont pas satisfaits du partage du travail. L'élaboration des programmes se fait sans problème.

40% des répondants signalent des difficultés dans la préparation des budgets prévisionnels et dans la promotion de leurs formations. Avec le Siège, la communication est considérée comme moyenne; la dématérialisation rentre dans les mœurs.

La communication est considérée comme meilleure, les inscriptions sont plus rapides et plus importantes en 2017.

Les élus considèrent comme reconnaissance de leur engagement une action conviviale pendant le Congrès, des avantages matériels, une participation aux frais de déplacement sont diversement appréciés. La proposition d'un chèque cadeau nominatif valable pour une année (200 €), en évitant les éditions et les abonnements pourrait être faite ; la création d'un moment confrenciers et élus (avec une enveloppe attribuée à la SR organisatrice), une liste d'attente à tarif préférentiel pour les élus lors de formations mal remplies, les formations organisées offertes aux organisateurs sont autant de pistes à creuser.

Pour 75% des répondants, il est normal de venir au congrès comme élu; la principale raison de non venue réside dans les frais liés au séjour (contribution à étudier ?), le fait de ne pas être confrencier est aussi évoqué.

89% des répondants pensent important d'être représenté au CA (86% sont représentés par un autre membre en cas d'absence).

Aide du Siège aux attentes : peu de tout à fait d'accord, majorité de plutôt d'accord, plutôt opposés aux négociations financières directes par le Siège ; moyenne de 40% pas contents (plus mauvaises réponses sur les négociations financières).

La formation ASV est considérée comme plutôt de niveau et de forme adaptés. Il y a dans ce domaine une demande des ASV et des partenaires. Il serait opportun pour les SR de se rapprocher de l'ASSAV.

Avec une « baguette magique », on aimerait rendre le Siège plus souple, rationaliser l'offre (lors la collaboration SR/GE, attention aux confrenciers des GE... placés par les GE : un GE doit rester dans le rôle de conseiller scientifique, en contrepartie la SR doit prendre la température du GE avant de choisir les confrenciers)., améliorer la communication, réduire la lourdeur administrative, rajeunir les cadres et les mentalités, retrouver un mode de fonctionnement convivial, arrêter le copinage, gérer uniquement le scientifique...

La langue n'est plus tout à fait considérée comme un obstacle en cas d'absence de bons confrenciers français dans certains domaines du Congrès.

Il faut s'adapter à la situation au cas par cas en fonction des demandes pour ce qui est de l'aide du Siège.

70% des élus envisagent de se représenter aux élections.

Le taux de recommandation à s'investir dans l'AFVAC est de l'ordre de 88% .

PJ: résultats de l'enquête, tableau de suivi de promotion/communication avec un mode d'emploi.

Services associatifs (S. Gest, G. Chaudieu)

Une remise à jour du document existant avec connexions V2, sera prête pour le prochain CA. Les documents seront dans l'espace élus.

Communication (C. Lebis, S. Gest)

Concernant les outils de communication, une page d'information mise à jour par le Siège : sera produite mais elle nécessite un développement supplémentaire (action : S. Gest).

La communication promotionnelle des formations sera donc exposée dans les documents suivants, que vous trouverez dans l'espace élu du site, avec mise à jour régulière :

- une synthèse des outils de communication utilisés pour promouvoir les formations ;
- le support présentant le détail des processus pour chaque outil de communication ;
- le modèle de tableau excel « outil promotion des formations » qui, sous sa forme opérationnelle, vous sera adressé de manière hebdomadaire soit par F. Roman, soit par J. Buisson.

Communication électronique

- **Newsletters** : 38 ont été produites depuis le 01/01 dont 30 de promotion des formations, donc plus de 10/mois ! Ce rythme n'est ni tenable, ni adapté, donc le chiffre de 1/mois est retenu, avec apparition des formations par ordre chronologique, une newsletter complémentaires sur demande, adressée à un panel ciblé en fonction de la formation newsletters peut être produite. Les newsletters des SR et GE : montrent notre présence, sont conviviales, et communiquent sur un ensemble de formations très à l'avance : elles sont en général bien ouvertes et bien acceptées, le taux de clics est bon; le taux de désinscription est de 0,8%

La règle arrêtée est une production automatique: automatique mensuelle pour l'agenda des formations. Christophe Lebis, élu, fait aussi le travail d'intégrateur actuellement (il est ainsi de fait prestataire de service)

- **Le Flash formation** est fait à la demande; il y a 4 groupes à choisir lors de l'adhésion mais la demande des généralistes est plus large: si la diffusion est nationale, l'envoi est fait aux confrères intéressés ; si l'envoi est géographique, il est unique mais le but est de développer la segmentation des destinataires.

- **Lettre de SR ou GE**: elle est réalisée à la demande, est souhaitable, est envoyée au GE ou à la SR, 2 fois/an ; la réalisation est assez lourde, elle doit être associée à la promotion des formations.

- Enfin, très important : respecter les règles du commerce électronique en matière de communication des adresses à des tiers (partenaires) : il faut notamment ne céder d'adresses mail à personne.

- **Facebook** : toutes les formations sont annoncées 2 ou 3 fois, et systématiquement sponsorisées, (5 euros soirées et 20 euros journée, envoi ciblé en fonction des formations).

Il y a peu de like de partages ; à terme, on souhaite des commentaires pour augmenter le nombre de participants

On ne sait pas en général pas comment la formation a été connue : une question en fin de formation pourrait être ajoutée.

- **Blog** : il devient petit dans la communication mais existe, pérennise le contenu dont on garde la propriété ; il est destiné à mettre du contenu réservé aux adhérents, et être référencé sur Google (important). On peut communiquer et ajouter des photos.

En conclusion : La communication électronique, importante, ne remplace pas la communication de proximité (téléphone !!)

Le grand intérêt potentiel de facebook (pages, groupes) est rappelé

PJ : Communication électronique.

Physiothérapie et rééducation fonctionnelle (P. Fanuel)

Les références de cette discipline existent (revues, thèses notamment qui lui donnent sa légitimité vétérinaire).

L'association française de vétérinaires physiothérapeutes (AFVEPHYR) a été créée en avril 2011, sa présidente reçue en mai 2012 par le CNOV.

Les actes sont des actes vétérinaires, le centre de physiothérapie/rééducation fonctionnelle est le DPE ; un diplôme d'école a été créé.

La volonté est d'accroître la formation initiale par une formation continue, et d'éviter amalgame avec les disciplines non EBM

En janvier 2013, l'AFVAC, l'AVEF, les ENV, le SNVEL et l'AVEPHYR ont été reçus au CNOV et une définition de la discipline a été proposée.

En mai 2013, les bases du DE ont été posées, les actes listés, les modèles économiques abordés, les actes délégués possibles sous contrôle (ASV) définis.

Le dossier technique a été établi en juillet 2015 (actes, matériel, actes pouvant être délégués), il est disponible sur le site du CNOV.

L'arrêté du 13 mars 2015 fixe le cahier des charges de physiothérapie (formations initiale et continue, diplôme, local, matériel, usage des titres et diplômes si l'exercice est exclusif ou l'activité proposée par tous moyens autorisés)

Diplôme : le support est à Alfort (Denoix, Grandjean), le diplôme est unique à options et modules communs, le titre est insérable dans l'établissement pour information de la clientèle.

Les ASV ont la possibilité de se former pour les actes effectués sous délégation, elles sont obligatoirement employées de la structure.

PJ : présentation communication électronique.

Vetfuturs France (D. Avignon)

Ce projet est destiné à donner aux jeunes confrères les « clefs » de l'exercice à venir.

Des groupes de travail de 6-9 personnes se réunissent par visioconférence.

Un point d'étape aura lieu au congrès du CNOV en novembre 2017.

Toutes volontés sont considérées bienvenues pour apporter leur pierre à l'édifice.

Les ENV sont impliquées (un groupe de réflexion par école avec étudiants et enseignants).

Le mode d'intégration d'organismes techniques comme l'AFVAC n'est pas clairement précisé, ce que nous regrettons.

La présentation faite au CA était une philosophie du projet et de l'émergence de l'e-médecine.

Pour plus d'information, vous reporter à la PJ extraite avec autorisation de la revue du CNOV.

Le budget annoncé par Denis Avignon est de 250000 euros/an

Vétos du cœur

S. Kirchner et son épouse sont venus présenter l'association « Vétos du cœur », dont le stand est accueilli depuis 2 ans au Congrès annuel.

Le support de l'AFVAC leur est très utile pour mener à bien ce projet humanitaire.

Cette année, les sacs Congrès, commandés à Vétos du cœur, porteront conjointement les logos Vetos du cœur et AFVAC.

Utilisation du V2 (S. Gest, J. Andréjak)

Les remerciements à Juliette Andréjak pour la qualité de la formation et sa disponibilité sont unanimes.

Les renseignements concernant les points FCV, l'enregistrement des congressistes, l'évaluation des conférenciers, les mails d'alerte relatifs aux formations figurent dans la PJ de la présentation de Juliette (Formation continue)

Une mention spéciale est adressée à D. Lachapelle pour sa veille permanente.

PJ : Formation continue

Trésorerie (M.H. Piette)

Nous disposons de 537 178 € en trésorerie hors compte livret (998 000 €).

Des dépenses congrès restent à régler.

Des règlements étalés par Aude doivent éviter de prélever des finances sur les régions lorsque les sorties sont trop importantes.

L'expert comptable n'est pas favorable à de grosses masses financières dans les régions.

Formations au bon usage des antibiotiques (J.F Rousselot)

Elles se font sur une journée : matin : usage des antibiotiques, antibiorésistance ; après-midi: cas cliniques

Elles sont à développer dans chaque SR et à prévoir dans les programmes : un courrier dans ce sens sera adressé aux SR. Les dates dépendent des possibilités des conférenciers du matin (administration de tutelle).

Le siège s'occupe de tout financièrement, aux régions de bien choisir les lieux.

L'audit de la Commission européenne Direction de la santé (lutte contre l'antibiorésistance) s'est traduit par des félicitations pour l'action animaux de compagnie mise en place par l'AFVAC en France.

Convention conférenciers (M.H. Piette)

Les honoraires peuvent être perçus avec et sans TVA. Dans le deuxième cas, la solution du salariat, assez lourde, est actuellement retenue ; la proposition de droits d'auteurs, quoique peu probable à mettre en place, sera étudiée.

C'est l'agence Cap 5 qui gère les transports ; le déplacement en voiture est remboursé sur la base du train 1^{ère} classe pour le même trajet ; un accord préalable que justifient certaines circonstances doit autrement être demandé au Président ou à la Trésorière.

PJ : convention conférencier.

Congrès-séminaires (A. Igounet)

Aude a remarquablement géré le congrès 2016, exceptionnellement bénéficiaire d'après les premières évaluations financières. Le CA lui a exprimé ses félicitations.

Pour les GE et SR, elle a énoncé un certain nombre de points de vigilance (prix du marché à date). :

PJ : Négociations avec les hôtels et lieux évènementiels.

Partenariat (A. Igounet, E. Guaguère)

Le nouveau dossier est aussi la plaquette de présentation de l'AFVAC avec ses forces, les chiffres congrès valorisés, une multiplication des cibles et des produits (16 nouveaux produits dont certains exclusifs avec 3 bons de commande différents : grand partenaire, partenaire, exposant) pour créer des Recettes supplémentaires diversifiées

PJ : Le nouveau dossier du Partenariat.

Nouveautés du dossier partenariat 2017

- **Prix AFVAC du cas clinique des internes des ENV** (D. Rosenberg) : il a reçu un bon accueil des 4 écoles (3 cas sélectionnés/école, 1000 € de dotation AFVAC) : D. Rosenberg va rédiger son cahier des charges.

- **exposition commerciale** (A. Igounet) : elle doit soutenir la profession, promouvoir la nouveauté, et dynamiser l'offre : un « village des startup » est créé à cet effet.

- **Concours de la mascotte vétérinaire** (A. Igounet) : il s'adresse aux vétérinaires et bénéficie d'une dotation partenaire.

PJ : nouveautés Congrès AFVAC Nantes.

Congrès de Lille 2016 (J. Andréjak, D. Fontaine)

Les statistiques congrès (programme scientifique, fréquentation, typologie des inscrits...) sont disponibles dans les pièces jointes

PJ : Congrès AFVAC Lille 2016 et ASV Le Congrès Lille 2016.

Congrès de Nantes 2017 (Cl. Beata, J. Andrzejak, D. Fontaine)

Le CS a respecté son calendrier et son cahier des charges.

La formule e-learning des rencontres vétérinaires éleveurs est maintenue.

Prochains CE le 18/10 et CA le 13/6 puis le 19/10